

TARIFS DES PRESTATIONS DIVERSES EEC ET DE L'ENERGIE

GRILLE APPLICABLE POUR LA VILLE DU MONT-DORE

Tarifs TTC applicables à partir du 1^{er} avril 2022

Prestations annexes	
Pénalité pour bris de scellés (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	25 284
Vérification des appareils de mesure et de contrôle	15 240
Frais de déplacement pour interventions diverses (raison de sécurité, dépannage injustifié, COTUSEL non fourni, absence client 2 nd RDV mise en service...)	11 430
Pénalité de déplacement pour impayés (mise hors service et remise en service)	10 783
Pénalité pour retard de paiement de la facture	349
Pénalité pour rétrocession d'énergie (1)	2 ans de prime fixe
Pénalité de coupure et remise en service au poteau (pour raison de sécurité et autres motifs)	29 871
Dépose de branchement pour motif de démolition	32 175
Pénalité d'intervention pour vol d'énergie (avec majoration de 1,25 à chaque récidive)	34 130
Remplacement d'un compteur monophasé trafiqué	12 701
Remplacement d'un compteur triphasé trafiqué	20 218
Remplacement d'un compteur triphasé de calibre ≥100 A trafiqué	76 671
Duplicata de facture papier	492
Téléchargement des factures sur le site internet EEC	GRATUIT
Edition historique de consommation	GRATUIT
Souscription du contrat de mise en service	GRATUIT
Résiliation du contrat	GRATUIT
Demande d'un devis de branchement < 5 comptages	GRATUIT
Demande d'un devis de branchement > 5 comptages	40 000
Echange compteur	GRATUIT
Pose d'un compteur de prépaiement	GRATUIT
Demande d'un ticket de prépaiement	GRATUIT

Ne pas jeter sur la voie publique.

(1) Donner et/ou revendre de l'énergie à un ou plusieurs tiers.

